

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le samedi treize novembre à 10 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe, maire.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICOUD Armelle, M. MONTHILLER Gérard, Mme LE PAGE Hélène, M. MERCIER Patrick, Mme PICARD Séverine, M. LECLEGUEREC Marc, M. VERSET Nicolas.

Absents excusés : Mme COMBECAU Solenn, Mme VERBEKE Muriel, Mme MENARD Elise.

Secrétaire de séance : M. MERCIER Patrick

- **Le compte rendu de la réunion du conseil municipal dernière est approuvé à l'unanimité.**

Délibération portant sur la prestation de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un contrat rural

Après l'étude de faisabilité réalisée au printemps dernier, portant sur les aménagements du cœur de village et du cimetière et de ses abords, le conseil municipal a décidé de démarrer le projet. Pour cela, un contrat rural sera déposé prochainement.

Celui-ci comportera 2 opérations :

- **Aménagement du Cœur de Village,**
- **Aménagement du cimetière de Moussy et de ses abords.**

Le coût total des travaux est estimé à 200 000,00 € hors taxes en prenant en compte la totalité des travaux dont ceux réalisés par la Direction des routes du Département.

Il est obligatoire de délibérer sur la mission de maîtrise d'œuvre. Pour une meilleure fluidité du projet, celle-ci comprend également les travaux pris en charge par la Direction des routes du Département.

Monsieur le maire propose de faire effectuer la maîtrise d'œuvre à le Bureau d'études SCHEMA INFRA dont le siège est 6 Sente de l'abreuvoir – 78250 OINVILLE SUR MONTCIENT qui sera mandataire et aura pour co-traitant le paysagiste Vent 2 Terre.

La mission études prend en charge l'ensemble du projet (partie prise en charge par la commune et celle prise en charge par le département).

1. Aménagement du Cœur de Village,

MISSIONS		TOTAL	Schema Infra	Vent 2 Terre
ETUDES				
AVP	30%	4 785.00 €	2 392.50 €	2 392.50 €
PRO	25 %	3 987.50 €	1 993.75€	1 993.75 €
ACT	5%	797.50 €	398.75 €	398.75 €
TRAVAUX				
DET	30%	4 785.00 €	3 828.00 €	957.00 €
AOR	10%	1 595.00 €	797.50 €	797.50 €
	TOTAL HT	15 950.00 €	9 410.50 €	6 539.50 €
	TVA 20%	3 190.00 €	1 882.10 €	1 307.90 €
	TOTAL TTC	19 140.00 €	11 292.60 €	7 847.40 €

Rémunération pour la mission

- Estimation des travaux (montant étude de faisabilité MOE) : 149 848.00 € HT
- Taux appliqué : 10.64 %
- Rémunération forfaitaire : 15 950 € HT

2. Aménagement du cimetière de Moussy et de ses abords.

MISSIONS		TOTAL	Schema Infra	Vent 2 Terre
ETUDES				
AVP	30%	1 815.00 €	907.50 €	907.50 €
PRO	25 %	1 512.50 €	756.25 €	756.25 €
ACT	5%	302.50 €	151.25 €	151.25 €
TRAVAUX				
DET	30%	1 815.00€	1 452.00 €	363.00 €
AOR	10%	605.00€	302.50 €	302.50 €
	TOTAL HT	6 050.00 €	3 569.50 €	2 480.50 €
	TVA 20%	1 210.00 €	713.90 €	496.10 €
	TOTAL TTC	7 260.00 €	4 283.40 €	2 976.60 €

Rémunération pour la mission

- Estimation des travaux (montant étude de faisabilité MOE) : 58 795 € HT
- Taux appliqué : 10.30 %
- Rémunération forfaitaire : 6 050 € HT

Soit pour la prestation de la maîtrise d'œuvre des 2 opérations :

- Montant HT : 22 000,00 €
- Montant TTC : 26 400,00 €

Ce montant est subventionné dans le cadre du contrat rural à hauteur de 70 %.

Seule la mission d'Avant-projet des 2 opérations, nécessaire au dépôt du contrat rural seront réalisées tant que celui-ci n'aura pas été délibéré favorablement par le Conseil départemental et la Région.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents, la proposition du Bureau d'études SCHEMA INFRA pour les 2 opérations et comprenant :

- ⇒ Les études d'avant-projet - AVP
- ⇒ Les études d'avant-projet détaillé - PRO
- ⇒ L'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux, ACT
- ⇒ La direction de l'exécution des contrats de travaux, DET
- ⇒ L'assistance au maître d'ouvrage pour la réception des travaux, AOR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents cette proposition.

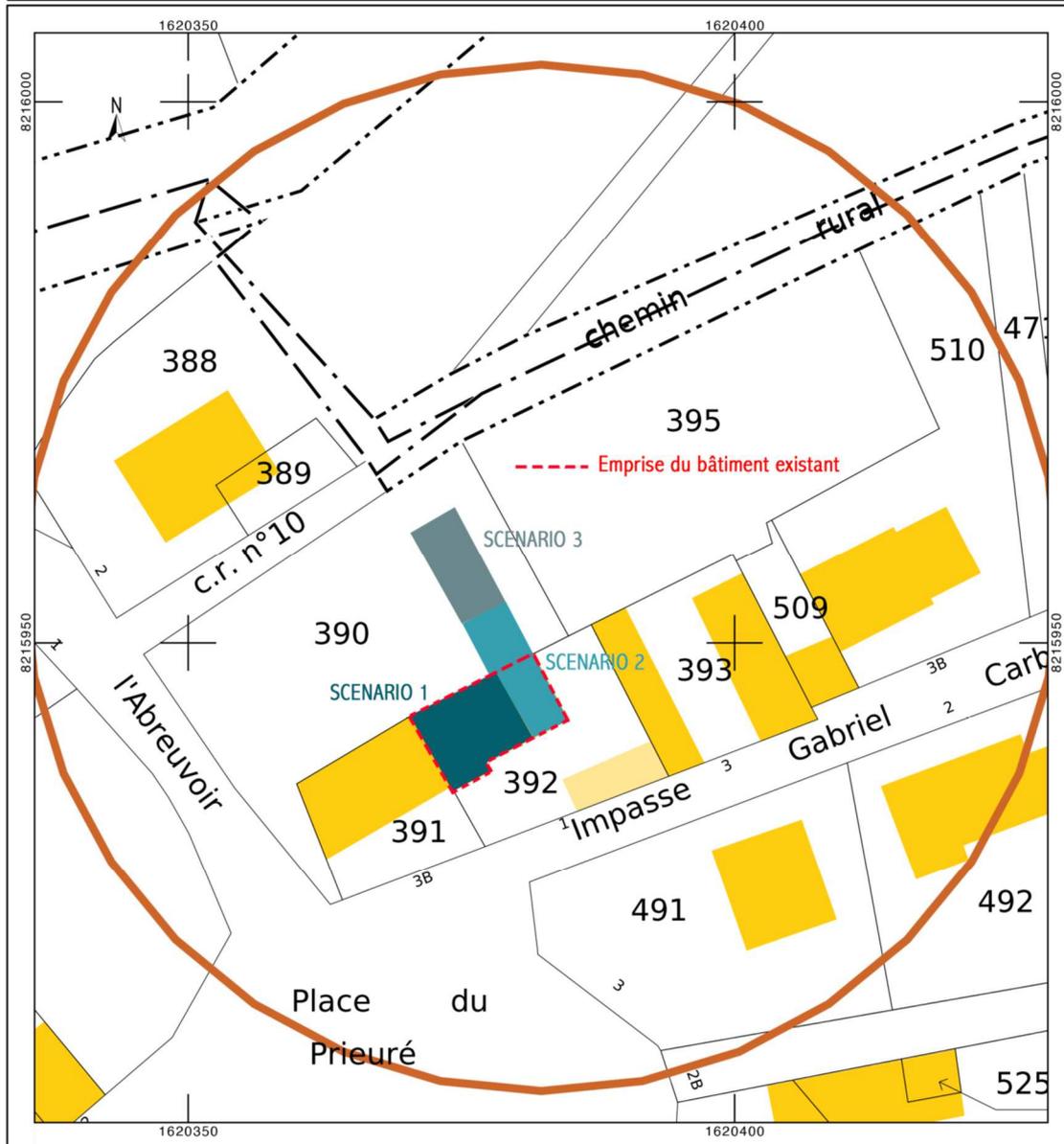
Délibération portant sur le projet d'intentions architecturales – réhabilitation et extension d'une maison en logements – 1 impasse Gabriel Carbon.

Pour faire suite aux dernières réunions de conseil municipal et comme convenu, monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il avait rencontré un architecte du PNR pour évoquer les projets de réhabilitation de la maison. Celui-ci lui a transmis les coordonnées d'un architecte pouvant réaliser une étude de faisabilité comprenant plusieurs scénarios.

L'intention architecturale sera présentée avec 3 scénarios :

- **Scénario 1** : réhabilitation et amélioration énergétique de la maison existante d'une surface d'environ 75m²
- **Scénarios 2** : réhabilitation et amélioration énergétique de la maison existante d'une surface d'environ 75m² + transformation de l'annexe attenante en surface habitable avec extension sur parcelle arrière permettant d'obtenir un logement type T2/T3
- **Scénario 3** : réhabilitation et amélioration énergétique de la maison existante d'une surface d'environ 75m² + transformation de l'annexe attenante en surface habitable avec extension sur parcelle arrière permettant d'obtenir un logement type T2/T3 + extension sur parcelle arrière d'un troisième logement type T2/T3.

Département : VAL D'OISE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SERVICE DÉPARTEMENTAL DES IMPÔTS FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 95093 95093 CERGY PONTOISE CEDEX tél. 01.30.75.72.00 - fax sdif.val-doise@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : MOUSSY		
Section : A Feuille : 000 A 02		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1250 Échelle d'édition : 1/500		cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 28/10/2021 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



Après un échange avec l'organisme SOLIHA (Madame Isabelle MAIALLARD), ces derniers confirment les besoins de la commune : intentions architecturales avec budget estimatif des travaux de chacun des scénarios.

Monsieur le maire propose de confier au cabinet d'études EBK ARCHITECTURES dont le siège social est situé au 16 place de l'étape – 78200 MANTES, cette prestation de maîtrise d'œuvre.

Proposition de mission de maîtrise d'œuvre

DESIGNATION	Qté (Heures)	Prix heure	TOTAL H.T
INTENTIONS ARCHITECTURALES			
Relevé intérieur et des façades de la maison existante, retranscription sous format informatique (Dwg)	5,00	90,00	450,00
Etude du règlement d'urbanisme en vigueur			
Documents à fournir pour chaque scénario :			
Pièces écrites			
note d'intention de chacun des projets	6,00	90,00	540,00
estimatif budgétaire par corps d'état de chacun des projets	8,00	90,00	720,00
Pièces graphiques :			
Plan de masse des 3 projets	3,00	90,00	270,00
Plan de principe de chaque niveau des 3 projets	18,00	90,00	1 620,00
Coupe de principe des 3 projets	2,00	90,00	180,00
Façade principale des 3 projets	4,00	90,00	360,00
MONTANT H.T	46,00		4 140,00
T.V.A (20%)			828,00
TOTAL T.T.C			4 968,00

Soit pour la prestation de la maîtrise d'œuvre :

- Montant HT : 4 140,00 €
- Montant TTC : 4 968,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, la proposition de la mission de la maîtrise d'œuvre telle que présentée ci-dessus.

Délibération portant sur le projet de réhabilitation et extension d'une maison en logements – 1 impasse Gabriel Carbon : Etude de faisabilité financière

Pour accompagner la mairie dans sa réflexion sur la réalisation du projet de réhabilitation et d'extension de la maison en logements, monsieur le maire propose que soit réalisée une étude financière liée à l'étude de faisabilité architecturale, qui permettra aux membres du conseil municipal de connaître si ce projet est réalisable par la commune et selon, faire un choix sur le scénario étudié.

Pour réaliser cette étude monsieur le maire propose de solliciter l'association SOLIHA, agence du Val d'Oise – Rue du château Saint Sylvère – Bâtiment G – 95000 CERGY, spécialiste dans ce type d'accompagnement. A l'issue de cette étude sera établi un plan de financement prévisionnel avec les éléments permettant au conseil municipal de faire un choix.

Leur mission consiste à :

- Calculer le prix de revient prévisionnel,
- Rechercher les financeurs (organismes publics et prêts)
- Réaliser un bilan d'exploitation prévisionnel : Le principe étant que le montant des loyers couvre le montant des prêts.

Coût de l'étude

- Montant HT : 750 €
- Montant TTC : 900 €

Monsieur le maire propose de confier cette étude à SOLIHA, agence du Val d'Oise – Rue du château Saint Sylvère – Bâtiment G – 95000 CERGY pour sa réalisation comme énoncée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, la proposition de cette étude.

Informations diverses

Accueil des nouveaux arrivants : Le samedi 16 octobre, le conseil municipal a convié les moussycois dans l'enceinte de la mairie, en extérieur, sur la petite place devant l'entrée de la maison de village afin de faire connaissance avec les nouveaux habitants. Après les mots d'accueil et de bienvenue de monsieur le maire, les conseillers municipaux se sont présentés puis les nouveaux habitants ont pris la parole pour faire de même. A la fin de la présentation des activités du Foyer Rural par sa présidente, le verre de l'amitié fut servi aux convives.

Un Noël à Moussy : Un Noël à Moussy revient cette année avec un programme d'événements conjointement réalisé par le foyer rural et la mairie. Cette deuxième édition débutera le samedi 4 décembre et s'achèvera le dimanche 9 janvier 2022 par les traditionnels vœux de bonne année. Un livret des événements va être distribué à la population, des affiches seront présentes au droit de l'entrée de l'église et à la mairie.

- **Samedi 4 décembre :**
 - **De 9 heures à 13 heures : Téléthon** organisé par le foyer rural - maison de village
 - **De 14 heures à 17 heures : Les Activités créatives du foyer rural** organisé par le foyer rural - maison de village
 - **17 heures : Inauguration d'un Noël à Moussy organisée par la mairie - Enceinte de l'église – événement à l'extérieur**
 - Lancement des illuminations de la mairie, des rues du village et du sapin dans le jardin de l'église
 - Ouverture de la crèche de Noël à l'église
 - Dégustation de vin chaud et de chocolat chaud avec des gourmandises et d'autres surprises
- **Samedi 11 décembre - 16 heures : Séance cinéma organisée par le foyer rural** - maison de village
- **Dimanche 19 décembre - 16 heures : Fête de l'arbre de Noël organisée par la mairie** - maison de village
- **Dimanche 9 janvier 2022 - 16 heures : Vœux de la mairie – En route pour 2022** pour fêter la nouvelle année dans la maison de village, **organisée par la mairie.**

Il est rappelé que selon le contexte sanitaire actuel lié à la pandémie de la Covid19, le passe sanitaire est obligatoire pour les événements se déroulant à l'intérieur de la maison de village.

Fête de l'arbre de Noël : Elle se déroulera le dimanche 19 décembre à 16 heures dans la maison de village. Il sera distribué un bon d'achat cadeau aux enfants et les seniors, un colis. Toute la population est conviée à cet événement.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est close à 12 heures.

Fait à MOUSSY, le 13 novembre 2021

Le maire,
Philippe Houdaille

